

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 18

Absents : 8

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 4

Votants : 24

- dont « pour » : 24

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le treize mai deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme BANCILLON BOË Fabienne *ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie*, Mme OCELLI Chloé *ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques*, M. BARNEAUD Christophe *ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan*, M. OLIVERO Albert *suppléé par M. MARTIN Jacques*, M. CAPEL Denis *ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud* et M. FERRON Jean *suppléé par Mme DONNEAUD Chantal*.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n°2022/87**OBJET : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°1.**

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 10 mai 2022 ;

Sur proposition du Vice - Président délégué aux Finances,
Après délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal de la CCVUSP qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :Dépenses :

Art 617	10 440.00 € (1)
Art 6811	137.00 € (2)
Art 022	- 11 840.00 € (3)
Art 023	1 263.00 € (4)

TOTAL 0.00 €

Recettes :

0.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :Dépenses :

Art 2051-39	1 400.00 € (5)

TOTAL 1 400.00 €

Recettes :

Art 021	1 263.00 (4)
Art 28183	9.00 (2)
Art 28184	128.00 (2)

1 400.00 €

- (1) Plus-Value sur Etude Charte signalétique
 (2) Régularisation écritures amortissement
 (3) Diminution du poste « dépenses imprévues »
 (4) Virement section investissement
 (5) Acq Logiciels Filemaker Pro

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme VAGINAY RICOURT Sophie